

V.9. Avis recueillis dans les registres

Concertation publique du 17 juin au 12 juillet 2013



REGISTRE

Commune de ROSTRENEN

RN 164 - Mise à 2 x 2 voies
Aménagement du secteur de Rostrenen



**RN164 – PROJET D'AMENAGEMENT DANS LE SECTEUR DE
ROSTRENEN (SECTION LOMEVEN - PLOUGUERNEVEL)
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

ROSTRENEN

Notice d'information :

Du 17 juin 2013 au 12 juillet 2013 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement de la RN164 dans le secteur de Rostrenen.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 5 communes. Il s'agit de Rostrenen, Glomel, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix et Plouguernevel.

La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Conseil Municipal.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.

Je soussigné Mire PINEAU, habitant à Kerver en Kergist-Rodou, certifie les données suivantes exactes. Je suis propriétaire depuis 1995 à Kerver le long du Doré. (1) Depuis la ligne T.H.T. à 10000 volts, elle se situe à 200m de mon habitation. Lors de la candidature publique j'avais demandé l'enfouissement de la ligne, mais n'ai pas été entendu. (2) Nous avons eu l'implantation d'antennes à 480m de ma habitation, et maintenant en (3) l'entrée Nord à moins de 500m, le milieu humain c'est noyé, de plus nos clients sont des agriculteurs du fait de la profession commerciale dans l'agro-alimentaire, et ce trafic est le plus important de Terre de France. Je suis contre le tracé Nord pour toutes raisons et je pense sincèrement que la seule zone qui soit à Rostrenen (le Cap Vert) va être désertifiée avec ce tracé.

Dorc (Dorc)



3 points nous sont proposés pour la mise à 2x2 voies sur le secteur de Rostrenen.

S'il est des objectifs essentiels de fonctionnalité, de coûts, de respect des zones humides, le Grenelle de l'environnement nous rappelle aussi que la non consommation d'espaces agricoles devient un enjeu majeur.

A l'analyse la version ASP (scénario 1) recueille le meilleur trafic et impactera moins les terres de production et l'activité agricole: les ha consommées présentent une qualité inférieure et ne pénalisent pas un bon plateau de terre arable, car des scénarios 2 et 3. En outre, un tracé neuf entraînerait à terme des déplacements d'activité synonymes d'artificialisation de terre.

Concrétiser les objectifs affichés devient le challenge afin d'aboutir à un projet réussi.

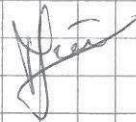
Daniel CORNÉE - ROSTRENNEN
Agriculteur. Elu.

Je soussigné Pascal LEON, habitant Tempaël Evren à Rostrenen, déclare être contre le tracé Nord.

En effet, le tracé actuel me semble plus judicieux.

(-) Rostrenen est déjà "coupé" par la RN 166 actuelle.

Rostrenen C 1 / 07 / 13



KERBERRY le 05/07/2018

MADAME LOSEANLEN JOSEPH
KERBERRI
22110 KERBRIST-MOELOU

Monsieur,

Objet variante Sud - Niveau KERBERRI
observation / Proposition

Après avoir pris connaissance des variantes Sud
et Nord qui passent près de mon habitation,
je m'aperçois que la variante Nord. passe
entre TOULAZEN et KERDISTRO

Ma question =

Pour m'éloigner de la variante Sud (si elle est
retenue) ne serait-il pas possible de la
dévier à partir du niveau 212 à Kerbellec
pour rejoindre directement le tronçon Nord
entre TOULAZEN et KERDISTRO

Techniquement cela ne semble pas poser de
difficulté

Merci

Christian GAUTIER

Adjoint à la commune de Rostrenen

Secrétaire du comité pour la mise à 2x2 voies de la RN 164

Ce 4^e juillet, j'ai reçu dans ma permanence 2 personnes au sujet des pts
sensibles de traversée de l'agglomération de Rostrenen par la future RN 164.

1. Mme Lucienne LE GALL habitant en face de l'hôtel-restaurant Henri II.
Elle a bien sûr exprimé sa préférence pour l'ancien tracé, c'est à dire aujourd'hui la Variante Sud.
2. Mme Josette LOSTANLEN qui a écrit le courrier ci-contre.
Elle demande que la variante sud se termine avant l'échangeur ouest en passant sous le village de Foulayon, un peu dans la même logique que ce qui a prévalu pour terminer la variante nord.
3. Pour ma part, j'ai tranché depuis longtemps pour le tracé sud
 - c'est celui qui consomme des terres agricoles de façon raisonnable
 - Il est + facile à réaliser car la rocade actuelle pourra fonctionner pdt les travaux
 - c'est le moins cher (~ 11 M€)
 Peut-être peut-on améliorer qq points :
 - l'échangeur à l'entrée de Rostrenen
 - le tracé avant l'échangeur est.
 - Pour ce qui concerne les terres agricoles, peut-on imaginer des fusées plus étroites (qui consommeraient moins de terres agricoles). En même tps, - d'espaces à entretenir pour le DREB.
 Je reste bien sûr à la disposition du cabinet d'études pour en parler

Le G

M^r GAUTIER Lorsque la 4^e voie sera
faite (et même maintenant) j'en
vous propose de faire un échange
de domicile.

M^r ROBERT M^r M^r M^r
6 rue de l'église
Rostrenen

M. ROYAN Nicole 6 Rue de l'Herlan Roskrenen 4

Il y a 25 ans le projet d'élargissement de la N164 actuelle avait été abandonné pour cause de nuisances au niveau de l'agrandissement du pont de la D31

En effet les habitants de la rue des Marblyas et de la rue Marcel Sangay risquent de ne plus pouvoir entrer chez eux, ayant un pont au niveau du 1^{er} étage devant leurs maisons

Résident, depuis décembre 1988, en bordure de la déviation de Roskrenen, nous subissons de puis quelques années l'augmentation ENORME du trafic routier et en

ABANDONNANT LE PROJET no 1
vous nous rendrez le calme et la sérénité.

Pour la desserte des zones d'activité, le projet no 2 est aussi valable, celles-ci se situent au niveau de l'échangeur de l'an Guez.

De plus nous n'avons vraiment pas envie d'avoir des poids lourds au fond du jardin, ni de subir les désagréments des travaux (élargissement dans une vallée et déviation pour notre route d'accès)

5
MR LE FEU Jyves 6 Rue de Kerlan Rostrenen

En 1988, lors de l'achat d'une maison rue de Kerlan parallèle à la RN 164, il avait été organisée une réunion d'information concernant les futurs projets de la 2x2 voies, suite à laquelle le projet Sud avait été abandonné.

Il est surprenant que l'on veuille construire un axe aussi important sur un marécage, l'actuelle RN 164 ayant nécessité un renforcement du Tablier suite à l'affaissement de la chaussée.

Surprenant aussi l'obligation de démolir l'actuel pont et de reconstruire ce même pont plus haut, plus large et de ce fait d'encombrer le paysage des riverains de la route de Kergist - Noelen D31 déjà suffisamment pénalisée sans compter la démolition de quelques habitations actuelles en bordure de la nationale.

Surprenant aussi le projet de construire une 2x2 voies en agglomération, qui doit en principe faciliter les déplacements et non faire du porte à porte pour faire ses courses!!!

La prochaine enquête dans 25 ans nous donnera peut être un projet définitif réalisable. Je pense que le "Scénario" 2 serait le plus intelligent même si la décision sera prise sans notre avis puisqu'il faut que le projet doit déjà être "accepté". Cette consultation ne servira pas à grand chose.

RDV dans 25 ans -

- PS. au vu du manque de publications de cette enquête il n'y aura que très peu d'avis publiés.

M^{me} Rigeur Annie 9 Rue de Kelson - 6
22110 Rostrenen.

Il est impensable qu'un tel projet se fasse à l'insu des personnes concernées pour une modification de cette route.

En fait le préjudice sonore est déjà présent, alors que penser d'une 4 voies (bruit des camions ...)

Préjudice sonore multiplié par 10.
J'invite toute personne à venir passer une nuit à mon domicile, de dormir à l'étage et tenter de trouver le sommeil même sans garder une fenêtre ouverte.

Par ailleurs une dévalorisation des habitations sera inévitable.
Destruction de l'environnement, et l'écologie.

La ville de Rostrenen est de + en + désertée et ceci ne fera qu'aggraver la situation. Le commerce rostrenois se maintiendra peu à peu.
Le désert ?

Rigeur

PS : Cont de l'aménagement, de + en +

Projet très cher - désuète, non respectueuse des individus.

7
G. Guyader.

5, rue de Kélan
22110 Porsmuen

Porsmuen le 10 juillet 2013

Madame, Monsieur,

Pour la présente, je déclare
m'opposer formellement, au projet N°1 d'implantation
de la RN 164; ce serait un non-sens à un
moment où chaque collectivité éloigne la circulation
automobile des "centre-ville" (Rocados etc.)

Le dernier bulletin municipal fait
il mention de ce caprice de dernière minute? Il y a
t'il de nouveaux intérêts particuliers en jeu? Il y a
t'il un projet au sud de Porsmuen pour un
raccordement plus aisé vers Guimpré.

G. Guyader.

8
Monsieur Riguière Alain

2, Rue de Kerlan 22110 ROSTREVEN

En tant que riverain de la rue de Kerlan
je considère que le projet d'aménagement de
la voirie actuelle en 2x2 voies est une
aberration. Il est déjà impossible de dormir avec
les fenêtres entrouvertes en raison du bruit causé
par les camions qui retrogradent avant d'aborder
le rond point de LANTOGÉ. Je vous laisse donc
imaginer ce que ça sera si l'avenue en trougou
de route était mise à 4 voies.

Si d'aventure quelqu'un émettait quelques doutes
prenant la remède de mes propos je l'invite
fortement à venir passer une nuit à la maison
afin qu'il puisse se rendre compte par lui-même
des nuisances causées par cette route alors qu'elle
n'est actuellement à 2 voies.

P.S. Si d'aventure quelqu'un était intéressé par
ma proposition le petit déjeuner du lendemain lui
sera offert.

A Rostreven le 10/07/2013

12/1/13

Caroline Anderson,
3 rue KERLAN, 22110 ROSIRENEN

Je suis complètement opposée au projet d'aménagement du déboulement de la route actuelle! Ce sera terrible pour le voisinage et le village. Je redoute l'augmentation des nuisances sonores. Je pense que la route devrait être prévue en dehors de l'agglomération afin que l'impact soit moindre pour les riverains.

Je suis retraitée et j'ai choisi de venir vivre à Rosirenén qui était selon moi une charmante petite ville tranquille.

G. Chausson.

10/07/2013.

M. et Mme READ

10 rue Marcel SANGUY

22110 ROSTREVEN.

Nous vivons très près de la route proposée par le doublement de la voie actuelle. Nous nous mécontentons avec cette proposition. Les travaux, les nuisances sonores nous affolent et nous font peur. Avec des enfants jeunes à la maison et la perte de valeur de la maison, nous sommes totalement opposés à ce projet !

Nous avons quitté l'Angleterre et espérons trouver ici une meilleure qualité de vie. Mais avec la pollution, le bruit, ... Quelle sera la qualité de vie pour nos enfants ?

10/07/2013

M. Read.

P. W. Read

Mr et Mme FORT

11

4 rue Kerlan

22110 ROSTRENEH

Nous avons acheté notre maison il y a 2 ans nous sommes choqués d'apprendre qu'un des projets de la RN 164 passe au fond de notre jardin !

La nuisance sonore est déjà importante, nous ne doutons ce que cela donnera après.

Nous sommes opposés à ce projet à 200%.

La variante sud nous conviendrait plus.

Ma femme, mes enfants et moi-même espérons que notre voix sera entendue.

L'agence immobilière nous avait cependant certifié, lors de l'achat de notre maison, que la route passerait par le trajet variante Sud.

Nous sommes venus à Rostreneh pour nos enfants. La variante "aménagement sur place" sera ^{au} fond voire même sur notre terrain ! Je suis outrée que au vue du projet, que tant de maisons et de jardins et autres bâtiments puissent être détruits !!

Mr FORT

Mme FORT.



Le 10/07/2013

Le 10/07/2013

PS: création d'une association de défense des riverains (rue SANGUY + rue KERLAN)

Dans la région de Rostrenen le transit routier Nord-Sud pose bien plus de problèmes que le trafic Est-Ouest. Néanmoins la mise à 4 voies tout attendu depuis des lustres constitue pour nous une promesse bienvenue pour peu qu'on nous aide enfin à adapter le réseau aux nouvelles données et aux besoins d'une circulation moderne indispensable à notre développement.

Echangeurs :

La recherche de zones sèches paraît évidente mais la position géologique de celui de Lanu-Opé peut générer des venues d'eau - C'est sans doute pour éviter les maquis entre Pont-Douar et Toulzeu qu'aucun échangeur n'a été programmé à la jonction D3/N164.

scénario 1 - (A.S.P.)

Extraire nos anciens empruntant le piedmont granitique est avantageux du pt de vue topographique mais devient une aberration du pt de vue géologique - Il suit grosso modo le contact nord du granite de Rostrenen et le cortège de marécages et venues d'eau liés à ce contact - il suffit de constater les venues d'eau du parking d'intermarché pour s'en persuader.

La réhabilitation et surtout l'entretien de ce tracé ont été laborieux pendant plusieurs années, surtout à l'ouest de Lan Melles (de la gare neuve à Pont-Douar) où il a fallu repartir à zéro et mettre des fondations importantes d'ordures pour éviter la remontée des eaux.

Enfin, nous devons élargir ce tracé et garder cette route en l'état dès lors qu'elle est stabilisée - si l'on fait en plus remonter et élargir le pont de l'ancienne gare cela va entraîner des dépenses supplémentaires.

il ne paraît plus sage de reténir les légers du perré - En clair je suis contre cet aménagement sur place.

scénario 3 (Variante Nord)

cette variante, plus longue, paraît trop lente pour desservir Rostrenen. En plus des terres agricoles, elle affecte à l'ouest la zone humide de Pont-Douar, Toulzeu de la cité et celle du couer à l'est où se trouvent des plantations de peupliers et merisiers d'environ 20 ans.

L'échangeur sur la D790, près de chez moi, me détruit au plus un hangar, une écurie et une maison.

Enfin, aucun dispositif de réduction des nuisances sonores n'a été prévu malgré un doublement du trafic actuel et malgré une partie abaissement de cet échangeur de la gare ou au cas où cette solution se soit retenue.

Ce projet de variante Nord ne rebuté.

scénario 2 - (Variante sud)

ce projet médian me paraît plus raisonnable - Dans la partie broche du contact granite - schistes argilés, il faut toutefois s'attendre à des venues d'eau au moins locales et à des mauvaises terres de brouin jusqu'à avancement de la nappe d'eau - Ces problèmes sont gérables sans trop de surcoût tant qu'ils restent locaux.

Par contre, la D23 (Ligison Maël-carhaix Rostrenen via Kerbellée) bien apparente sur la plaquette de synthèse publique au 1/50 000, n'apparaît

→ plus (sans erreur) sur le 10-07-13

Si c'est le cas, il conviendrait de rétablir la continuité de ce tracé au départ tout légèrement vers le sud la 2x2 voies au besoin pour permettre le passage de cet accès au sud de l'hippodrome

On comprendrait mal qu'une piste d'entraînement de chevaux ait pu générer une modification du tracé de la 4 voies et passer avec, joignant deux villes. Il y a quand même plus de monde à circuler sur cette D23 que de chevaux à parcourir la piste d'entraînement. Il devrait être possible de décaler cette piste sans trop de frais pour peu que l'intérêt des hommes passe avant celui des chevaux (1)

Le pont prévu au sud de l'hippodrome nécessiterait d'être assez large pour permettre d'y adjoindre ultérieurement d'autres accès. Adossé à ces collines de granit au sud, la ville de Rostrenen est condamnée à croître à l'est ou à s'agrandir vers le Nord. Cet accès, appelé à prendre de l'importance, mérite donc un ouvrage non sous-dimensionné.

Compte tenu de ces suggestions de bon sens, qui de venant constructives l'adhère donc pleinement au tracé proposé pour cette variante sud (en tenant ces aménagements mineurs d'ajustements)

- conclusion

En fait, aucun des 3 tracés proposés ne permet de réduire l'effet barrière sur l'axe St Briac - Quimper (D3/D790 - on devrait quand même y gagner en fluidité et sécurité)

Par contre, si le projet définitif ne traverse pas trop dans les champs, le gain sera indéniable pour tout le centre-Bretagne en Est-Ouest, but premier de cette ligne à 2x2 voies de la 164.

Dénotant, la seule façon pour Rostrenen de faire valoir ses atouts logistiques est de faire améliorer les liaisons Nord-Sud et en particulier la D790 St Briac - Quimper (via Plouray) car le tracé actuel de la ville constitue un vrai parcours à chicane dans tous les sens du terme.

M. Kerjean - 10-07-2013

(Signature)

(1) Il est convenu qu'après de nouveaux travaux le service rendu à la communauté, en termes de mobilité et d'accessibilité, soit de qualité au moins égale sinon supérieure qu'avant.

Heureusement, sinon, dans le cas contraire, on risquerait de pouvoir dériver plus ou moins vers des entours loupes ou menagées ou même vers le favoritisme le plus abject au détriment de cette communauté.

M. Kerjean - 11-07-2013

(Signature)

M^{re} Le Corre Henri
8 rue Marcel Sanguy.

16

En temps que riverain, et jusqu'on nous demande
notre avis sur le future tracé de la RN 164, moi je
ne puis pas d'accord pour l'élargissement de l'actuel
164 pour cause de nuisance sonore déjà actuel.
difficulté à dormir; de jour du bruit toute la
journée dû à la circulation des camions, alors
qu'il est prévu 30% supplémentaire d'ici
à 20 ans, mais ce ne sera plus vivable
même avec talus ou mur anti bruit.

et le fameux pont de la route de Kergist
Molou il va falloir le démolir pour le
rêhausser la route de Kergist aussi
par la même occasion, alors comment feront
nous pour sortir de chez nous.

Quoiqu'il sera décidé ces traces ne sont pas
fait pour favoriser le commerce Rosennois
déjà mort qui plus tard ne sera qu'une
ville morte.

H. Le Corre

Un nouveau tracé pour la RN166. Un tracé choisi, si il vous plaît, par le conseil municipal en personne - Robrations ? il facilite la densité des commerces rostrenois - le hic, c'est qu'il n'y a plus de commerces à Rostrenen (le petit centre leclerc familial a même disparu, et d'autres suivront) et l'on décide maintenant de sauver ce qui ne peut plus l'être.

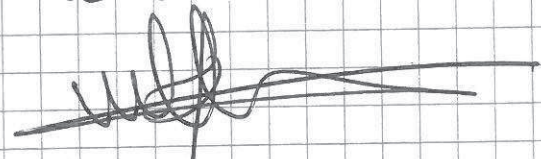
De quelle façon ? en frappant d'alignement un grand nombre d'habitations, de gâcher le quotidien d'une population par des nuisances sonores et visuelles - Et la cense sur le gâteau, ce tracé coûte beaucoup plus cher - Je m'aperçois que les conseillers municipaux habitent bien loin de ce tracé et ne sont donc pas concernés par ces problèmes - Pourquoi n'assistent-ils pas aux réunions publiques pour s'expliquer ? - le comble, une partie des habitants concernée par ce nouveau tracé ne sont au courant de rien - Rien ou peu dans la presse - Aucun concert - L'agrandissement de la route actuelle n'est que pure mégalomanie.

Jacques Le Hen résident à Lanhel

Gullion Gerard
Kerhuél
22110 Gomenel

16
agriculteur

Etant Exploitant agricole en production bovine et
concerné par le tronçon de Kerbitterien jusqu'à
Kerchappelle sur 2 Km... le doublement de
la voie actuelle sur ce tronçon consommerait
moins de terre arable et pénaliserait moins l'exploitation
en surface et ne hâvergerait pas en travers les
grands parcelles labourables comme proposé par
les variantes Nord et Sud. Ce doublement
étant proposé par le tracé variante Centre
donc réalisable


12 juillet 2013.

BAUCHET Marie Loise
Kerhuél

Je suis contre la 1^{re} Voie
traversant une partie de l'aggloméra-
tion de Rostrenen. Voyageant
beaucoup ^{en c. car} ce serait la 1^{ère} fois
que je verrais une 1^{re} Voie aussi
proche d'une ville.

elle
de = Bauchet

SIMON Jean Claude
2 Rue du Rœ (Kenroper) 5
22140 Rostrenen

le 12-07-2013

Il y a 20 ans le premier tracé de la "variante sud" passait au sud du transformateur et continuait en ligne droite en évitant, et en passant à une trentaine de mètres ^(ou plus) de l'élevage de pigeons. Pourquoi cette courbe au nord du transformateur si ce n'est pour éviter la piste d'entraînement de chevaux de courses qui ne sert plus depuis plusieurs années. quelque soit le tracé de la "variante sud" la piste sera inutilisable en sa proximité avec la route.

Avec ce nouveau tracé rien n'est prévu pour accéder à l'élevage, alors que la route existante et maintenant dans le premier tracé desservant aussi bien l'élevage que le champ de courses.

Le tracé actuel passe sur le bangax et à moins de 15 mètres des volières. Peut-on imaginer un élevage semi-plein air avec toutes ses nuisances: bruit, pollution, dérangement des animaux la nuit du fait des lumières des phares etc...

~~Simon~~

Philippe Gabriel

Coatrinque

Rostrenen

agriculteur
Vaches laitières

18

je suis contre le Tracé nord qui vient de nous
être proposé -

la ferme serait coupée en deux et la situation
deviendrait vite intenable pour les vaches laitières
qui paîraient ces parcelles en herbe -

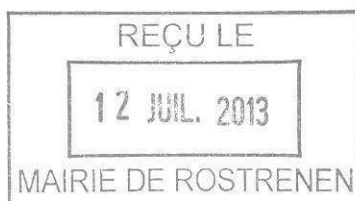
je suis également concerné par le Tracé sud
au niveau du Transformateur EDF mais je serais
moins impacté au niveau surface de Terre perdue.

Philippe

Monsieur et Madame HELLO Henri

Le Courtil Rault

22170 - PLELO



Objet : projet RN164 sur Rostrenen

Plélo, le 10 juillet 2013

Mesdames, Messieurs,

Agriculteurs à Plélo de 1974 à 2008, producteurs de porcs et de cultures, nous avons en partie, en 1992, délocalisé notre exploitation sur les communes de Kergrist Moëlou et Rostrenen. A l'époque nos 3 enfants étaient en école d'agriculture et notre outil de production n'était pas adapté à leur arrivée éventuelle, domiciliés dans un gros village de la commune, nous avons subi une urbanisation importante.

En 1998 notre fils aîné s'est installé dans le village de Kergreis en Kergrist Moëlou et, à notre retraite en 2009, a repris l'ensemble des terres que nous y exploitions.

La restructuration que nous avons élaboré en 1992 est aujourd'hui mise à mal par un projet routier qui nous amène à nous opposer à ce dernier. En effet, depuis notre délocalisation nous nous sommes efforcés de créer une structure assez compacte pour pouvoir travailler sereinement. Aujourd'hui d'un seul coup de crayon vous allez détruire ou dénaturer une partie de ce que nous avons essayé de construire, à savoir : sur la commune de Rostrenen, la ferme du Couar coupée en diagonale, sur Kergrist Moëlou les parcelles de Kerjoly coupées également en diagonale, les terres de Kergreis et Coat an Bars défigurées. La consommation du foncier consécutif au choix nord nous semble très importante alors que toutes les politiques souhaitent voir ses emprises limitées.

Il est sans doute évident que le Centre Bretagne puisse bénéficier d'une voie rapide, mais il nous semble que la population, les commerces et l'artisanat veulent croire que la voie actuelle aménagée en voie rapide permettrait à ce chef lieu de canton de poursuivre ses activités de vivre et de se développer, malgré sans doute quelques grosses difficultés d'aptabilité. A notre sens, si vous éloigné Rostrenen de la 2x2 voies, la vie économique risque de se déplacer vers Carhaix ou Loudéac, est-ce souhaitable ?

Dans votre présentation, vous allez vers une image de faune sauvage, qu'en sera-t-il des ruraux et de leurs animaux qui ne demandent que le calme ! Votre investissement relativement limité sur ce tracé prend-t'il en compte tous les détails occultés sans doute sciemment dans votre tracé étude, tels que ses maisons inexistantes sur les plans, ses ponts qu'il vous faudra construire pour désenclaver un certain nombre de sièges d'exploitations pour que bétail et matériels puissent jouir sereinement. Vu le découpage des parcelles coupées et défigurées par vos perspectives avez-vous prévu un nouveau remembrement ?

Le tracé médian semble plus approprié d'autant plus qu'un certain consensus et des propositions des agriculteurs locaux semblent se dessiner sans toutefois s'éloigner beaucoup de la localité, il permet d'autant plus de conserver la route existante pour les sorties et servitudes actuelles, il diminue sensiblement l'emprise agricole et les dessertes qui en découlent.

Voici notre modeste interprétation pour votre enquête, imaginons qu'elle sera prise en compte par vos services qui nous l'espérons sera la voie la mieux disante et la plus consensuelle.

En tant que propriétaires concernés, nous aurions apprécié d'être informés par vos services du déroulement de votre enquête. La démarche de nous prévenir aurait été souhaitable et la bienvenue.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Henri et Odile HELLO

Monsieur et Madame Sébastien HELLO
Kergreis
22110 KERGRIST-MOELOU



le 11 Juillet 2013,

Objet : avis pour la concertation publique RN 164

Je suis agriculteur avec mon épouse sur l'exploitation de kergreis situé sur la commune de Kergrist-Moelou ou nous sommes installés depuis 1997, sur une reprise de foncier à mes parents. Nous exploitons à ce jour 180 ha de grandes cultures de ventes, cultures légumières et cultures énergétiques.... Nous avons 3 enfants, qui aujourd'hui sont encore jeunes mais qui ont une passion pour les animaux (nous avons un élevage de volailles Label Rouge).

Notre exploitation est très impliquée dans le "tracé Nord", car nous avons 30 ha au Couar qui seront traversés en 2, comment, et par ou passer pour les exploiter par la suite vu les zones humides ainsi que le détour ; à Kergreis siège de notre exploitation, vous le coupez en 2 (environ 30 ha), il manque notre maison d'habitation sur le plan, ainsi que notre unité de méthanisation à la ferme (250 kva). Ensuite vous nous impactez sur une surface de 32 ha en partant de Coat an Bars pour finir à Kerjolly. Vous omettez de mettre un petit ruisseau affluent du Saint James qui part plus haut que Kerjolly. (Regardez le plan de la situation de mes parcelles avec les différents propriétaires) et comment y accéder plus tard.

Nous avons aussi un réseau de chaleur entre le site de Méthanisation et l'exploitation de Kerfloch an Dreff pour chauffer l'élevage et les maisons d'habitations (5). Il manque aussi la maison de Mr et Mme Le Goff Yannick près de la route plus bas que Kergreis.

Dans mon cas, comment allez vous me retrouver 20 ha de plan d'épandage, pour épandre mon digestat pour faire fonctionner mon unité de méthanisation, sans parler de toutes les parcelles (92 ha) qui vont être impactés, et les délaissés car aujourd'hui nous travaillons sur de très grandes largeurs (24 m). La terre agricole ne coûte pas cher à détruire, pour faire des routes, sauf que dans moins de dix ans, le monde agricole ne pourra plus donner à manger au monde de " la ville ", car les friches industrielles sont de plus en plus nombreuses et personnes ne fait rien.

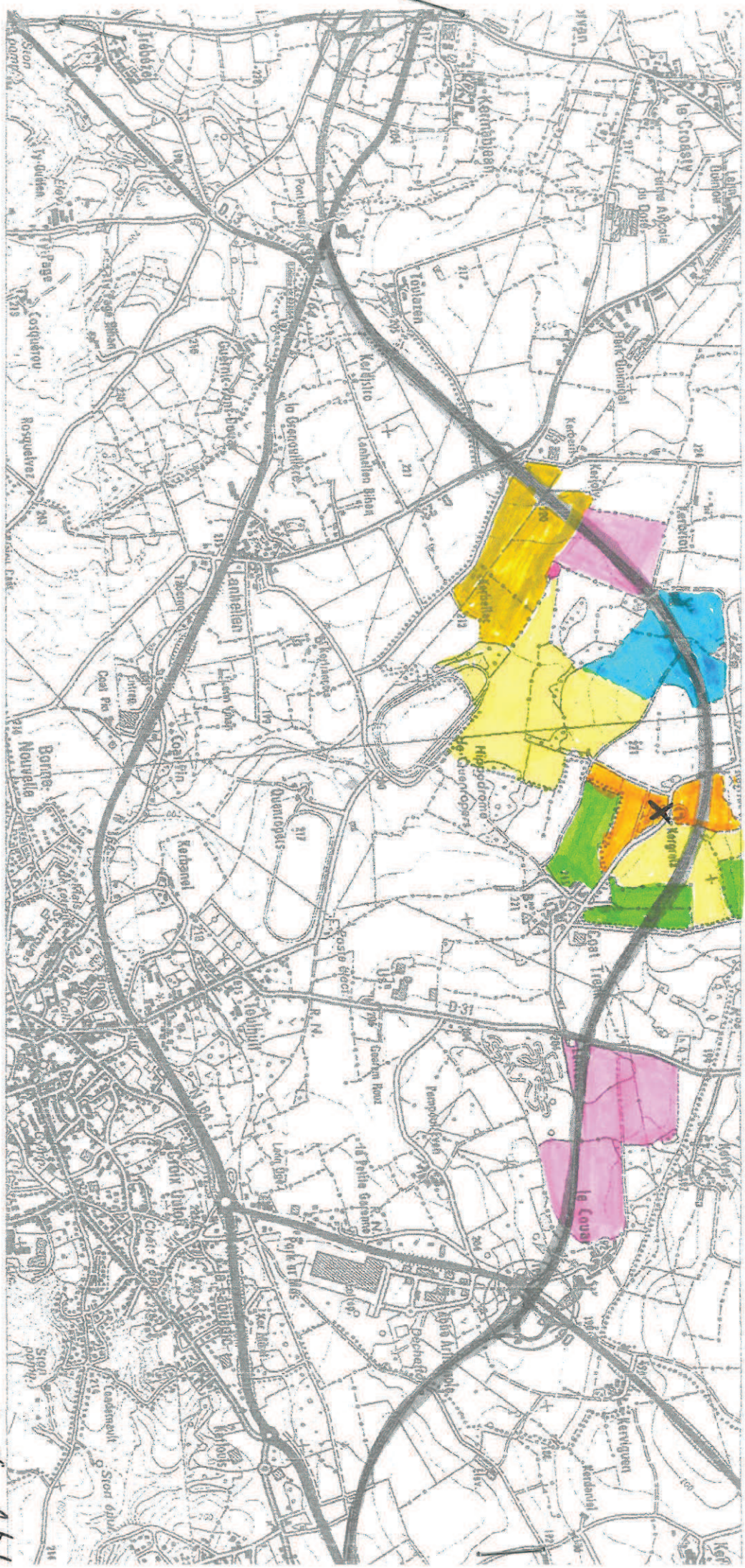
La déviation RN 164 demande une réflexion avec les élus locaux, les agriculteurs ainsi que les citoyens concernés de près ou de loin par le tracé, car je pense que le projet actuel mériterait plus d'étude, car il concerne moins d'emprise foncière, mais génère des nuisances auprès des riverains.

Le projet Sud doit pouvoir être modifié en concertation avec les agriculteurs, il pourrait être amélioré sensiblement pour impacter moins de foncier et se rapprocher de la ville de Rostrenen. Sachant que le tracé Nord a un très gros handicap, c'est l'éloignement de l'échangeur pour que les habitants de Rostrenen prennent la 2x2 voies en direction de Carhaix, ils iront plus vite par la vieille RN 164. Aussi pourquoi ne pas faire l'échangeur à Pont Douar pour déservir la route de Quimper qui est déjà toute faite...car des zones humides peuvent se reconstruire ou se déplacer sur un autre secteur. Aussi le fait de passer au Nord de Rostrenen pénalisera le commerce artisanale et économique pour favoriser celui de Carhaix...(c'est peut être une stratégie politique...)

Veuillez recevoir nos sincères salutations

Helle Sebastian
 Kerguis
 2240 Kerguis Helle

Arrêté Municipal n° 104
 RÈGLE
 12 JUL. 2013
 MAIRIE DE ROSTRENEN
 du 17 Juin au
 12 Juillet
 concertation.



X Siège de l'éparchie

MR CHRISTIAN LEBER

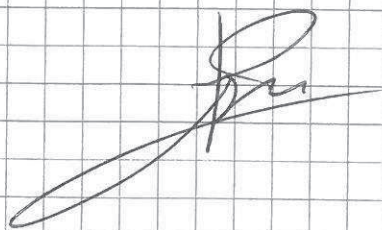
le 12.7.23

KER François Rostum

sur le tracé de la voie actuel (ELARGISSEMENT)
cette variante est terriblement impactante
pour moi à cause du tracé de substitution

En effet il traverse ma ferme en deux
sur 1,5 km tout en ayant une expectation
de Vaches Poulières (à 30 mètres des bœufs)
côté nord de l'actuel 164 il serait préférable
de passer par KERBAVEL plus proche de Rostum
et moins impactant pour l'agricole

Si le tracé sud devait être retenu pour améliorer
l'impact sur ma ferme il faudrait passer
au ras de l'hippodrome et ouvrir la
voie route du plus près



Mme de Bartz - JOURNAL Brigitte
Kerhanel
22110 Rostrenay

Tel 06.07.26.86.63.

Je suis inquiète du doublement
de la voie actuelle. ma maison
se trouvant déjà à une vingtaine
de mètres. Cette maison est refaite
à neuf en 2012 !!!

Vous comprendrez que je suis
contre ce projet.

Fait le 12 juillet 2013

~~Je Bartz~~

Mme PHILIPPE Nadine
Coatrinque 22440 Rostrenen

25

Je dis non à la variante nord

la variante nord (tracé neuf) passerait sur notre exploitation laitière située à Coatrinque à 100m des bâtiments agricole coupant plusieurs parcelles pâturées par nos 65 laitières ce qui entraînerait des nuisances sonores et surtout confinerait nos vaches laitières dans les bâtiments à cause de l'inaccessibilité de ces champs coupés en deux.

- notre lait deviendrait difficile à produire
- notre production serait remise en cause, et notre principal revenu venant du lait produit sur la ferme, nous mettrait dans une situation difficile si on devait arrêter.

fait le 12 juillet 2013

Philippe Nadine

Jean CABARET

Kergaouanten

Aguianken

22 170

ROSTREVEN

Responsable syndical
Confédération Paysanne

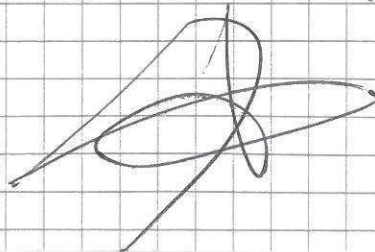
L'amélioration du tracé actuel
appelé "variant aménagement actuel" doit
retenir l'attention prioritairement. En effet
depuis plusieurs décennies, les retours fonciers ont
été faits à ce sujet. Il convient cependant
de prendre en compte les remarques et les
nuances à la fois foncière et phonique liées
aux travaux des voies connexes. Les propositions
de vouts de dérivation, importantes par leur fréquence,
ne sont pas acceptables en l'état et la
concertation doit donc se poursuivre.

L'impasse foncière permanente sur les
terres agricoles doit diminuer fortement,
et ces réflexions émanent non seulement
du monde agricole mais aussi de plus en
plus de ceux concernés par le devenir du
milieu rural.

La Confédération Paysanne remettra son
avis complet sur le sujet

Fait à Rostreven

le 12.07.13



Monsieur et Madame LE GOFF Yannick
Kerfloc'h an dreff
22110 Kergrist Moëlou

le 12 juillet 2013

Objet : avis pour concertation publique RN 164

Je suis agriculteur sur exploitation porcine située à Kerfloc'h an dreff sur la commune de Kergrist Moëlou. Mon exploitation compte à ce jour 450 truies naisseur-engraisseur Label Rouge avec une surface de 180 Ha de cultures destinées à l'alimentation de mes porcs Label.

Notre exploitation est impliquée dans le « tracé Nord » : nous avons une parcelle de 15 Ha qui sera coupée en deux. De plus nous avons avec notre voisin un réseau important de tuyaux enterrés pour l'échange de chaleur sous forme d'eau chaude pour chauffer l'élevage et les 5 maisons d'habitation du village et de lisier pour alimenter la station de méthanisation, réseau qui serait coupé par le « tracé Nord » mettant en péril toute cette organisation écologique.

Notre propre maison d'habitation n'est pas représentée sur ce plan et le « tracé Nord » va longer carrément notre jardin ! Il y aura un impact phonique important à cet endroit vu que que la réalisation sera en hauteur avec un tunnel.

appelé "variante Nord"
Je suis contre le « tracé Nord » car il a un impact trop important sur l'emprise foncière et il est trop loin de la zone d'activité économique de Rostrenen.

La déviation de la RN 164 demande une réflexion avec les élus locaux, les agriculteurs et toute personne concernée de près ou de loin. Le projet initial a peu d'impact sur le foncier mais génère des nuisances auprès des riverains. La projet Sud peut être modifié pour moins impacter le foncier (en concertation avec les agriculteurs) et le rapprocher de la ville de Rostrenen.

Cordialement

Yannick LE GOFF et sa famille



*Reçu en main
le 12/07/2013*

BUGUELION Béatrice

13 Rue Marcel Sanguy

22 110 Rostrenen.

→ Merci de voir au mieux pour tous les milieux : agricoles ~~et~~ ^{et salariés}
 → La trace sur la voie actuelle est très nuisible au niveau sonore, pensez aux piétons et aux services commerciaux aux accès aux vélos, Piétons cyclables...

→ le tracé nord et sud, voir en fonction des projets de la base Intermarché, nous ne savons pas où elle va être implantée dans 3 ans!!

Eelle peut quitter Rostrenen pour aller pourquoi pas du côté de St Caradec, Landerneau, se sont des suppositions donc si vous voulez garder l'emploi dans le secteur adoptez le meilleur tracé!

→ ce n'est pas facile de satisfaire tout le monde -

→ faites-le avec une bonne réflexion sur tous les points de vue :
 : environnement
 : financier
 : emploi
 : tourisme

(J'aurais une préférence pour la variante sud, cependant pas assez réfléchi sur le projet)

B. Buguelion

Pierre-Yves LE BRAS
18 Lanhellen
22110 ROSTRLEN

Je suis riverain au village de Lanhellen à Rostrenen et directement concerné en tant que résidant par le projet de la mise à 2*2 voies sur ce secteur.

Ce projet à caractère **national** qui a pour but de désenclaver les territoires semble au niveau local **enclaver des riverains de la COMMUNE** (variante aménagement sur place - ASP) malgré les itinéraires de substitution. Quel progrès !!!

Le nombre d'habitations touchées et le facteur humain (nuisances...) ne semblent pas être sujets à réflexion sur le choix de certaines personnes notamment censées représenter toute la population, et amenées à exprimer leurs avis qui pourraient être décisifs.

L'analyse comparative des variantes semble pourtant assez explicite pour ne pas privilégier la variante ASP.

A titre de comparaison pour ce même projet NATIONAL, les exemples de Carhaix, Loudéac, Saint Caradec, Le Moustoir, Saint Gelven, Clédén poher,et bien avant Pleyben, Saint Méen Le Grand...qui eux **ont donné lieu à réalisation ne se sont pas faits sur le tracé « historique » de la RN164 en traversant tous les villages possibles à l'abord des agglomérations. Le désenclavement routier et économique y a été prépondérant.** Il semblerait que ce soit le but recherché de cette opération.

La VARIANTE SUD SEMBLE SE RAPPROCHER LE PLUS DE CE QUI S'EST DÉJÀ FAIT AILLEURS.

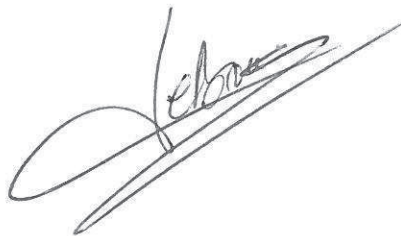
Le **COÛT** de l'ouvrage est un second facteur qui ne semble pas non plus interpellier certains pour les décisions futures. Avec **plus de 10 millions d'euros** sur un coût prévisionnel (donc une évaluation incertaine....) **d'écart** au premier projet le mieux-disant derrière, il n'est peut-être pas négligeable à prendre en compte en cette période de crise que l'on nous rabâche pourtant sans cesse. Il est à espérer que le PAYEUR, qui sera de toute façon le représentant du contribuable y sera sensible et SOIT DECIDEUR.

Au niveau local, je suis très étonné de la demande d'Aménager Sur Place par les élus. En effet, elle est paradoxale au projet couteux d'assainissement collectif proposé par le Conseil Municipal en 2010-2011 et associé à l'essor patrimonial éventuel (projet de lotissement) du village de Lanhellen. Ce choix s'il est surprenant, est pour le moins incohérent (quelques cabinets d'études rémunérés au passage encore....).

Au niveau des résidents et exploitants et afin d'éviter toute tension entre les personnes directement impactées notamment dans notre village il eût peut-être été préférable d'envisager une proposition concertée de remembrement préalable.

Il est inutile de s'attarder ici sur la dévalorisation engendrée des biens immobiliers attenants au projet.

Pour toutes ces raisons, l'Aménagement Sur Place n'est pas pour moi la solution à retenir.



Jégo Rémi

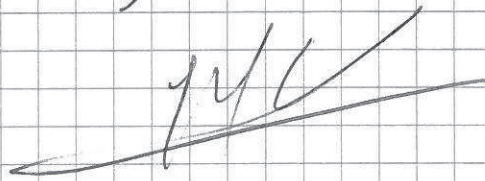
30

contraire rostraver

la variante nord sera pour moi
très préjudiciable pour nous et
d'autre personnes du quartier.

la nuisance sonore serait
permanente, vent du nord, vent ouest,
ou vent d'est.

Ecologiquement cette variante nord ferait
une grosse cicatrice dans le paysage
ainsi qu'un très gros impact sur la
faune sauvage.



THOMAS Jean Marc
L'Immaculée - Rostrenen

Agence Pléau
Toute parole Confédération Paysanne 22

31

Les points particuliers à retenir :

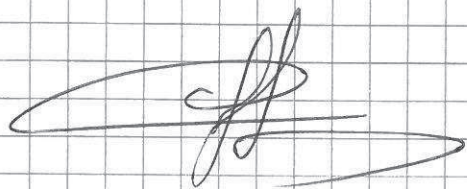
- protéger les zones humides
- limiter la consommation de terres agricoles.
- limiter le coût financier pour la collectivité

Les vœux du nord et sud sont donc ce programme simple basé
de la préservation foncière et de la destruction de zones humides
qui ont déjà été fortement impactées par la création de
la zone commerciale de Cap Vert. La vœux aménagement
sur place (terreurs) a l'avantage d'avoir réuni depuis
plusieurs années les vœux fonciers exigés par sa réglementation.
Elle préserve aussi au mieux l'attractivité de la ville et des
zones commerciales de Rostrenen. Toutefois elle a des
inconvenients qui demandent des modifications substantielles
pour maintenir la poursuite de certaines exploitations :

- la desserte qui passe à Kerfrances sur la route de
Christien le Beau est à réviser vers Kerbariel pour
limiter la destruction de terres agricoles
- la route au service de Kerbariel doit être
revisée pour préserver l'exploitation de Pierre Gél (pêcheur +
terres) ainsi que celle de Gérard Quillien.

La Confédération Paysanne remettra son avis complet sur
le sujet.

Fait à Rostrenen, le 12 juillet 2013



Je soussigné M^r GESTIN Jean Claude 51 ans et M^{me} GESTIN Christine 40 ans, 7 enfants dont 3 à charges, Laure 13 ans, Thibaut 5 ans et Morgane 3 ans demeurant à Toulazen en KERGIST-MOGLON.

J'ai construit les traces 2x2 voies (Nord et Sud), je trouve cela inacceptable et intolérable de détruire mon exploitation laitière, en traversant des parcelles par le milieu (29 Ha et 13 Ha pour le Nord et 11 Ha et 6 Ha, plus prairies naturelles. Tout ceci pour créer des zones humides, mais je rappelle le projet de la 2x2 voies était prévu avant les déclarations des zones humides, le projet de l'ancien tracé 1995 ? passait dans mes prairies naturelles, et un peu dans les prairies temporaires.

Je veux qu'on révoit un autre tracé en passant en bordure d'une route communale ou Nationale.

Aujourd'hui, j'ai mis 30 ans à construire mon exploitation avec 80 ha de terres autour des bâtiments pour les 80 vaches laitières. Si les parcelles sont détruites dans le sens de la longueur, quel qu'un payera très cher le préjudice matériel pour arrêter mon activité laitière, de plus j'ai un schéma depuis 1993

G. Gustin

Concertation publique du 17 juin au 12 juillet 2013



**RN164 – PROJET D'AMENAGEMENT DANS LE SECTEUR DE
ROSTRENEN (SECTION LOMEVEN - PLOUGUERNEVEL)
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

PLOUGUERNEVEL

Notice d'information :

Du 17 juin 2013 au 12 juillet 2013 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement de la RN164 dans le secteur de Rostrenen.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 5 communes. Il s'agit de Rostrenen, Glomel, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix et Plouguernevel.

La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Conseil Municipal.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.

Concertation publique du 17 juin au 12 juillet 2013



REGISTRE

Commune de MAEL-CARHAIX

RN 164 - Mise à 2 x 2 voies
Aménagement du secteur de Rostrenen



**RN164 – PROJET D'AMENAGEMENT DANS LE SECTEUR DE
ROSTRENEN (SECTION LOMEVEN - PLOUGUERNEVEL)
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

MAËL-CARHAIX

Notice d'information :

Du 17 juin 2013 au 12 juillet 2013 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement de la RN164 dans le secteur de Rostrenen.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 5 communes. Il s'agit de Rostrenen, Glomel, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix et Plouguernevel.

La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Conseil Municipal.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.

Concertation publique du 17 juin au 12 juillet 2013



**RN164 – PROJET D'AMENAGEMENT DANS LE SECTEUR DE
ROSTRENEN (SECTION LOMEVEN - PLOUGUERNEVEL)
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

KERGRIST-MOËLOU

Notice d'information :

Du 17 juin 2013 au 12 juillet 2013 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement de la RN164 dans le secteur de Rostrenen.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 5 communes. Il s'agit de Rostrenen, Glomel, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix et Plouguernevel.

La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Conseil Municipal.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.

Je soussigné Marc SINEAU habitant depuis 1995 à - lieu dit ①

Kervic - Kergrist - Nord - certifie les données suivantes exactes.

— déplacement de la ligne Trés Haute tension A moins de 400m de la rive d'habitation après 2000.

— éolienues à moins de 500m depuis 2008

— et maintenant un tract nord à moins de 800m !!

Je suis contre la variante Nord, et de plus maintenant est dans l'agro - alimentaire et c'est le tract qui prend le plus de terrains agricoles.

— Et pour finir un tract avait déjà été adopté et valide plus près de Rostrenen.

Marc

SINEAU



le 26-06-2013. Je soussigné PHILIPPE Claude habitant St Lulin 22 110 Kergrist Moëlan. après avoir pris connaissance des différents projets d'aménagement de la RN 164 en 2 X 2 voies. Je trouve aberrant le projet Nord qui n'a d'intérêt que parce qu'il concerne peu de riverains mais ne répond en rien à l'objectif de la 2 X 2 voies que ce soit sur le trafic routier, la distance avec les commerces et entreprises de Rostrenen - Plouguernevel et qui de façon certaine accélérera le déclin de Rostrenen. la variante aménagement sur place me paraît la plus logique puisque les nuisances existent déjà et que le trafic y restera important même si la 2 X 2 voies est construite ailleurs. le coût supplémentaire de cette option n'est pas si important si ~~avec~~ les autres variantes on rajoute le coût des préjudices criés aux exploitations agricoles et aux habitants concernés sachant que l'ancienne l'actuelle N164 existe toujours.

Philippe

M. Bannier Andre - goats-VEN

2

- Je suis contre la variante Nord car elle détruit beaucoup de tene creusées et de plus en s'éloignant du centre de Rostrenay vers le mont du petit commencement Rostrenois - Je suis déjà la RN 164 pourqu'on ne pas la mettre en 2x2 voies "le tracé existe déjà"

M. Bannier Andre 

Je 11 juillet 2013, Je soussigné M. PHILIPPE Anthony, habitant Kerbiguet 22110 Kergist-Moëlan.

Suite à votre projet de mise en 2x2 voies de la RN 164, je souhaite vous faire part de mes opinions, car mon objectif est de reprendre, dans environ 5 ans la ferme laitière familiale qui se situe au lieu-dit Koad-Trenk.

Le tracé de la variante nord doit passer juste derrière un bâtiment qui est la stabulation des vaches laitières et ainsi couper les parcelles en herbes qui sont destinées au pâturage des vaches. Il y a aussi des chemins d'accès qui sont utilisés par les vaches mais aussi par les engins agricoles.

Le tracé mettrait en péril le système de pâturage actuel et toute l'organisation de l'exploitation, car le but est de laisser le plus possible les vaches pâturer et non les laisser dans les bâtiments.

J'ai dans l'objectif d'agrandir la ferme avec la création de nouveaux bâtiments qui se situeront sur le tracé de la 2x2 voies, donc cela pourrait bloquer l'agrandissement de l'exploitation agricole.

Le tracé de la variante Sud, traverse également une parcelle exploitée par la ferme familiale qui se situe près du poste EDF et aussi des terres qui appartiennent aux agriculteurs voisins.

De mon point de vue, je pense que le tracé de la variante aménagement Actuel de la RN 164, serait la plus adaptée pour le canton de Rostrenem du fait qu'il y aurait du passage dans la ville, car les conducteurs seront plus tenté de s'arrêter dans les commerces (boulangeries, pharmacies, supermarchés, stations essence, ...). Alors que la variante Nord et variante Sud dériverait la ville de Rostrenem, donc des commerces.

Pourquoi dévier Rostrenem ? Si c'est pour que les conducteurs gagnent que 1 ou 2 minutes, alors qu'il n'y a qu'entre 4500 et 9300 véhicules qui l'emprunte chaque jour. Est ce vraiment utile de créer cette ^{vo}2x2 voie de la RN 164 ?

portion

M. Philippe Anthony

Philippe

le 11 Juillet 2013. M. et Mme CORMIER

- Le Doyenné, Mme Françoise CORMIER, habitant le lieu-dit KERVER & KERBRIST. MOELOU déclare :
- Nous avons acheté l'ancienne ferme SEGOU est sommes arrivés en Septembre 2008.
 - Peu de temps après notre installation, nous avons eu le parc des éoliennes, dont le plus près se trouve à 500 m de notre habitation.
 - Maintenant, l'implantation de la 2x2 voies, tracé Nord à moins de 300 m.
 - De plus, il y aura des incidences d'une part sur les terres agricoles, qui diminuent d'année en année, et d'autre part sur les commerces et les entreprises de ROSTRENEM. En éloignant les consommateurs, on fait mourir à petit feu les villes et les villages.
 - Pourquoi ne pas utiliser ce qui existe déjà, et

donc, valider le scénario 1 - RW 164

F. CORMIER

P. Olin

M^{re} PINEAU Dominique

Kerver

22110 Kerguelen Roëlov.

le 12 juillet 2013

OPPOSÉE à la VARIANTE NORD

Je vais dans le sens des personnes précédentes :

— occupation des terres agricoles :

- * comment les agriculteurs vont-ils pouvoir combler le manque de surface pour l'épandage ?
- * manque à gagner pour un secteur en crise.

— Que va devenir ROSTREVENON ??

- * aujourd'hui l'activité économique peine terriblement : le tracé NORD fait mourir cette ville ; même la zone artisanale du CAR VERT ne bénéficie pas du tracé.

* Un DESERT HUMAIN :

C'est ce que nos jeunes de 1^{er} trouvent dans leurs livres de géographie : stupéfiants il faut penser à l'avenir par eux et redynamiser au lieu d'écraser.

Nos jeunes venant peut-être dans les prochains numéros :

le Centre Bretagne en essant grâce à la 164. (mais pas du Cte NORD!!!)

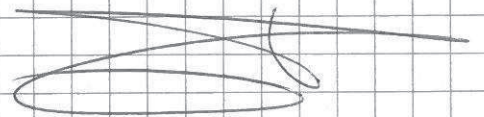
— pour finir par ce qui me
concerne directement :

Nous sommes sur une zone jusqu'à là
H- préservée, malgré l'implantation
récente d'une ligne haute tension et
éclenches.

L'arrivée d'un 202 près de chez nous
(400m) affecterait terriblement notre
quotidien (niveau sonore).

J'ai conscience qu'un intérêt privé n'a
que peu de poids dans la délibération
finale, mais je tenais quand même à
préciser ce ~~point~~ point.

M^{re} PINEAU



je désigne M^r GÉSTIN Jean d'âge 54 ans et M^{me} GÉSTIN
Christine 60 ans, 7 enfants dont 3 à charges, l'un 13 ans,
Thibault 5 ans et Morgane 3 ans et demeurant à Toulazen
en KEAGRAIST-MOËLOU

Je conteste les traces 2 x 2 voies (Nord et Sud), je
trouve cela inacceptable et intolérable de détruire mon
exploitation laitière en traversant les parcelles par le milieu
(29 ha et 13 ha par le Nord et 11 ha et 6 ha, plus les prairies
naturelles). Tout ceci pour créer des zones humides, mais
je rappelle le projet de la 2 x 2 voies était prévu avant
les déclarations des zones humides, le projet de l'ancien tracé
1995 ? passait dans mes prairies naturelles et un peu dans les
prairies temporaires, je veux qu'on revise un autre tracé
en passant en bordure d'une route communale ou nationale

Aujourd'hui j'ai mis 30 ans à construire mon exploitation
avec 80 ha de terres autour des bâtiments pour les 80 vaches
laitières. Si les parcelles sont détruites dans le sens de la longueur,
quel qu'un payera très cher le préjudice matériel pour arrêter
mon activité laitière, de plus j'ai un schéma agricole depuis
1993.

Géstin

Concertation publique du 17 juin au 12 juillet 2013



**RN164 – PROJET D'AMENAGEMENT DANS LE SECTEUR DE
ROSTRENEN (SECTION LOMEVEN - PLOUGUERNEVEL)
Concertation Publique**

Registre mis à la disposition du public dans la commune de :

GLOMEL

Notice d'information :

Du 17 juin 2013 au 12 juillet 2013 se déroule la concertation publique sur le projet d'aménagement de la RN164 dans le secteur de Rostrenen.

Le maître d'ouvrage de ce projet est l'État, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Le périmètre d'étude du projet concerne 5 communes. Il s'agit de Rostrenen, Glomel, Kergrist-Moëlou, Maël-Carhaix et Plouguernevel.

La concertation porte sur les différentes variantes d'aménagement envisagées. Elle vise à informer le public et recueillir les avis sur les différentes variantes proposées et analysées.

Vous pouvez faire part par écrit dans ce registre de toutes vos remarques, suggestions et propositions concernant le projet et les différentes variantes proposées.

L'anonymat est possible, mais il est préférable d'indiquer votre identité et votre qualité.

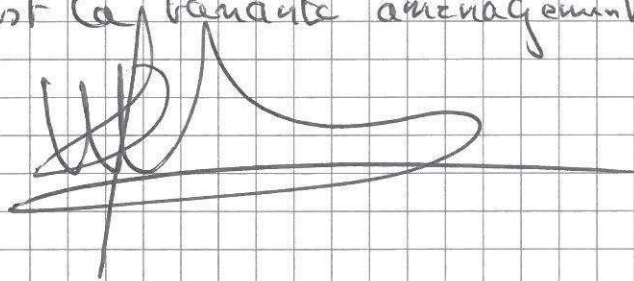
Ce registre en exemplaire unique, est mis à la disposition du public afin de recueillir les avis et remarques sur le projet. Il est la propriété de l'État et ne peut en aucun cas quitter le lieu que la Mairie a mis à la disposition du public selon les modalités de concertation adoptées par le Conseil Municipal.

Il constituera une des pièces du bilan qui sera établi après la période de concertation. Ce dernier sera soumis à l'avis de chaque commune et sera ensuite rendu public.

Guillion Gerard -
Kerhuél
22110 glomel

1

ETANT exploitant agricole en production bovine
et concerné par le tracé de Kerbitterien à Kerchappell.
sur 2 km - le doublement de la voie actuelle sur
ce tronçon consommerait moins de terre arable et
permettrait moins l'exploitation en surface et ne
traverserait pas en travers les grandes parcelles
labourables. comme proposé par la variante Nord et
Sud. ce doublement étant proposé par la variante
centrale donc réalisable. $\Rightarrow$ Pas Boviduc
la variante centrale est la variante aménageant sur place



Guillion Monique
Ty Coat Lanborn.
22110 glomel.

La mise à 2 x 2 voies de la RN 164. aura un
impact négatif au niveau de l'habitation (bruit).
Du fait de la proximité de la 164 à l'habitation en 2 x 2 voies.
à l'habitation cela nécessiterait une protection
phonique.

Monique Guillion

2

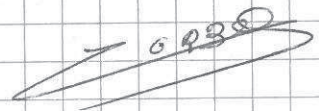
CORBELL René

Kerbitterrien

22-11-0 Glomel.

Propriétaires de terrains et de Bâtiments à Kerbitterrien, les tracés road au Sud seraient plus envisageables. La desserte du village (sur la variante aménagement sur place) serait préjudiciable tant sur le plan sanitaire que fonctionnel pour cet élevage de poules reproductrices.

Glomel le 11 juillet 2013.



LE MAITRE Rolande

Groas-Anna

22110 GLOMEL

Exploitation et habitation + location au
lieu-dit Groas-Anna sud. Elevage cynicole très sensible
l'échangeur à cet endroit nous est très préjudiciable
dans toutes les variantes, la route de désenclavement
et l'axe St Briac Quimper aussi.

la meilleure solution serait de faire
l'échangeur au niveau de l'actuelle route de
Quimper mais consommation de terre agricole
labourable

Glomel le 11 juillet 2013

